

<https://cplittoralouest.catholique.fr/Lettre-information-Vendredi-22-mai-2020.html>

Lettre information - Samedi 23 mai 2020 -

- Communauté pastorale -



Date de mise en ligne : samedi 23 mai 2020

Copyright © Communauté pastorale du Littoral Ouest - Tous droits réservés

Mot du Curé

Chers amis, chères amies,

Nous voici entre Ascension et Pentecôte. Voici plus de quarante jours que nous avons célébré la fête de Pâques dans les conditions exceptionnelles du confinement et par une liturgie domestique.

Le Conseil d'Etat a rendu son jugement lundi dernier, 18 mai, suite à la requête de certains groupes et particuliers qui l'avaient saisi afin de statuer sur le respect de la liberté religieuse dans la crise sanitaire que nous traversons. « *Aussi, par l'ordonnance rendue par le juge des référés du Conseil d'État qui ordonne au Gouvernement de lever l'interdiction générale et absolue de réunion dans les lieux de culte et d'édicter à sa place des mesures strictement proportionnées aux risques sanitaires et appropriées en ce début de déconfinement. Le gouvernement a huit jours pour faire édicter ses mesures* ».

De ce fait, nous savons désormais que nous sommes à quelques jours de la possibilité de nous rassembler pour notamment les célébrations du dimanche.

Nous apprenons ce matin, « *par un décret du Journal Officiel de ce samedi 23 mai et un communiqué de presse du ministre de l'intérieur, l'autorisation de la reprise des cérémonies religieuses pour tous les cultes. Avec les catholiques du diocèse de Saint-Brieuc, nous nous en réjouissons, surtout à l'approche de la grande fête de la Pentecôte que nous préparons activement.*

- *C'est pour la Pentecôte que nous pourrons nous rassembler.*
- *Nous invitons les fidèles à se mobiliser pour rendre possible cette reprise des célébrations dans de bonnes conditions : information et accueil aux portes des églises, autres dispositions pratiques pour la célébration de l'Eucharistie déjà envoyées aux paroisses.*

Je fais confiance aux curés des paroisses et aux Équipes d'Animation Paroissiale pour discerner et mettre en oeuvre, avec tous les bénévoles, ce qui sera possible et ajusté à chaque situation locale. » ([Communiqué Mgr Moutel, samedi 23 Mai 2020.](#))

De ce fait, pour la Paroisse Notre Dame de la Mer nous nous retrouverons le dimanche 31 Mai 2020 à 10h30 en l'église St Pierre de Pordic.

Pour la Paroisse d'Étables sur Mer nous nous retrouverons le samedi 30 Mai 2020 à 18h00 à la Chapelle Notre Dame de la Cour à Lantic et le dimanche 31 Mai 2020 à 10h30 en l'église de Saint Quay Portrieux.

Pour respecter les consignes sanitaires, la capacité d'accueil sera du tiers que peut contenir l'église ou la chapelle : Pour Pordic, nous accueillerons maximum 200 personnes. Pour Notre Dame de la Cour nous accueillerons maximum 80 personnes, pour Saint Quay Portrieux, nous accueillerons maximum 210 personnes.

Nous comptons sur la responsabilité et le civisme de chacun pour respecter ces consignes sanitaires.

La réouverture ne veut surtout pas dire que les choses se vivront comme avant. Aussi, chacun, chacune, aura à redoubler d'efforts de discipline et de responsabilité pour que les déplacements, le placement, la distanciation sociale soient respectés. Dans une vie en société, certaines contraintes sont au service de l'ensemble et au service de la liberté et du respect de chacun, en vue du Bien de Tous.

Rappel : Cette lettre n'est plus distribuée dans les boîtes aux lettres (pour les personnes ne disposant pas d'internet), nous vous invitons **à vous la procurer** soit dans les églises ou chapelles ouvertes, soit à l'entrée du presbytère de Plérin (en extérieur), soit à l'entrée de la Maison Paroissiale d'Étables sur Mer (en extérieur), soit à l'entrée de la Maison St Pierre à Pordic (en extérieur). Nous invitons aussi chacun **à fournir l'information à toute personne** ne pouvant pas se déplacer ou n'étant pas pourvu des outils informatiques. Merci. Une façon de vivre, au quotidien, la joie de l'Évangile. Nous continuerons à vous informer en fin de chaque semaine. Continuons à prendre soin les uns des autres.

Pour ce qui concerne l'ouverture des églises au culte et au rassemblement du dimanche, **rien ne change durant cette semaine du 24 au 30 mai**. Certes les églises et les chapelles peuvent être ouvertes pour permettre à chacun de s'y rendre pour **prier personnellement** et en ne dépassant pas la durée de **10 minutes**. **Pas de rassemblement, même de moins de 10 personnes, dans les églises (sauf obsèques) et chapelles !** Les obsèques sont célébrées dans l'intimité familiale (maximum 20 participants). Les prêtres, les diacres et les membres des équipes funéraires de moins de 70 ans se relayent pour accompagner les familles endeuillées. Le nom des personnes décédées sur nos deux paroisses est publié sur le site. Un prêtre ou un diacre et 1 ou 2 membres des équipes sont présents aux obsèques.

1re information

Vivre un pèlerinage personnel depuis chez soi jusqu'à une église ou chapelle : Le Père Damien a préparé un document. Il est désormais à l'entrée des églises et chapelles ouvertes. C'est l'occasion durant cette semaine de revenir à la source de notre baptême dans l'attente du don de l'Esprit. Il est également disponible sur le site de la communauté pastorale.



Covid 19 - Pélé église

2e information

7e dimanche de Pâques

Ce septième dimanche de Pâques, nous célébrerons la messe à 11h00 et vous pourrez nous suivre en direct sur :

- la page Facebook : <https://www.facebook.com/Communaut%C3%A9-pastorale-du-Littoral-Ouest-181991318508655/> ou
- sur le site internet de la [Communauté pastorale du Littoral Ouest](https://cplittoralouest.catholique.fr/Messe-du-7e-dimanche-de-Paques.html) (<https://cplittoralouest.catholique.fr/Messe-du-7e-dimanche-de-Paques.html>)

ou cliquer sur le lien ci-dessous :

[Voir la célébration en direct vidéo](#)

Pour ceux et celles qui ne disposent pas d'internet, il sera possible de suivre la célébration de ce 7e dimanche de Pâques sur France 2 : Le Jour du Seigneur (Messe à 11h00)

3e information

Homélie du 7e dimanche de Pâques

Vous trouverez sur le site l'homélie de Paul Plantet, diacre.

4e information

Le presbytère et les maisons paroissiales restent fermés à tout public :

Le presbytère de Plérin, la Maison Paroissiale d'Étables sur mer et la Maison St Pierre à Pordic restent fermés à tout public au moins jusqu'au 02 juin 2020.

Mais, depuis le lundi 11 mai, un accueil téléphonique est assuré dans chaque paroisse :

- ▶ **Paroisse Notre Dame de la Mer** : Du lundi au samedi de 9h00 à 18h00 au 02 96 74 53 52
- ▶ **Paroisse d'Étables sur Mer** : Du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 au 02 96 70 61 51

5e information

Ressourcement spirituel proposé par le diocèse

Chaque mercredi, à 11h00, une messe est présidée par Mgr Moutel ou l'abbé Le Vézouët. Elle est retransmise en direct sur RCF Côtes d'Armor.

Les services diocésains publient aussi chaque mercredi sur le site internet du diocèse des propositions de ressourcement spirituel pour tous les âges, à vivre seul ou en famille.

6e information}

Messe Chrismale

Notre évêque, en petit comité, célébrera cette messe où seront bénies l'huile des catéchumènes, l'huile des personnes malades et le Saint-Chrême, ce mardi 26 mai à 20h00 dans la chapelle de la Maison St Yves.

Elle sera retransmise sur RCF Côtes d'Armor et sur la chaîne du site du diocèse :

<https://saintbrieuc-treguier.catholique.fr/>

7e information

Quelques consignes sanitaires pour le retour à l'église lors des célébrations

Vous trouverez **en page 4** de cette lettre, un document vous donnant toutes les consignes lorsque nous nous retrouverons à l'église pour la messe.

Ce document est en 3 parties : Avant la célébration, pendant la célébration, après la célébration. **Merci bien lire ce document avant de se rendre à l'église.**

Je donne ci-dessous quelques précisions.

Consignes prioritaires :

- 1 - Le **port du masque est obligatoire**, pour toute personne à partir de 11 ans
- 2 - J'accepte, de bon coeur, de m'asseoir à la place qui me sera proposée
- 3 - Pas de déplacement pour la communion et communion uniquement dans la main
- 4 - Pour les personnes portant la communion aux personnes malades ou en situation d'handicap, **vous garderez la custode en votre possession : à l'intérieur vous mettrez un petit papier avec le nombre d'hosties souhaitées.** Elles vous seront données au moment de la communion.
- 5 - Pas de groupe choral mais les membres de la chorale se disperseront dans l'assemblée
- 6 - Les servants d'autel : 2 servants par célébration (avec accord des parents)

7 - Pour la 1re célébration, bénédiction des rameaux : chacun apporte son rameau.

Bon 7e dimanche de Pâques
Roland.

Autres Informations pratiques

• **Communiquer et rompre l'isolement :**

La conférence des évêques de France a également ouvert un accueil téléphonique **0806 700 772**, il est anonyme.

- Ecoutez RCF Côtes d'Armor 100.6 - Guingamp 98.8 - Lannion 102.1 et pour ceux qui sont équipés, possible de regarder la chaîne KTO (par Box : Bouygues canal 218, Free canal 245, Orange canal 220, SFR canal 179 ; par Internet : ktotv.com)



- **Un bulletin unique aux 2 paroisses paraîtra début juin.** Ce numéro sera envoyé par mail, soit disponible sur le site de la communauté pastorale, soit en version papier pour les personnes ne disposant pas d'internet.

 **COVID-19**
Consignes pour les célébrations de la Pentecôte à l'église

AVANT
Je pars de chez moi muni de mon masque.
Et avec mon brin de rameau pour faire bénir.

EN ARRIVANT
Je me lave les mains avec du gel hydroalcoolique.
Je m'avance le plus possible dans l'église.
Je m'installe à la place qu'on m'indique.
Je respecte une distance de plus d'un mètre d'une autre personne.
(Les personnes d'un même foyer peuvent rester ensemble)

POUR COMMUNIER
Je retire mon masque avec les attaches.
J'attends que vienne jusqu'à moi un ministre ordonné ou laïc chargé de distribuer la communion.
Je communie dans la main.

EN RESSORTANT
Je laisse une distance d'un mètre autour de moi.
Je dépose mon offrande dans un panier de quête à la sortie de l'église.
Je ne reste pas discuter en groupe sur le parvis.

Je peux aussi participer à la quête par un don en ligne sur l'application [la.quete.fr](https://www.appli-laquete.fr/)








La situation étant inédite, nous faisons au mieux pour reprendre progressivement la pratique des célébrations dans de bonnes conditions et comptons sur la bienveillance et la compréhension de chacun en cette période particulière.

4

Post-scriptum :

Application le quête à télécharger sur votre smartphone : <https://www.appli-laquete.fr/>